

Objectifs opérationnels

Le plan d'action a été préparé à partir d'un vaste processus de consultation multipartite, d'une évaluation de la portée des politiques et actions nationales du MCPD et a été approuvé par le Conseil national pour l'environnement en novembre 2015. Il est désormais considéré comme un cadre validé à échelle nationale pouvant être utilisé par les différentes parties prenantes pour la mise en œuvre d'activités spécifiques ou d'ensembles d'activités identifiées au titre des trois objectifs opérationnels.

Adopter les meilleures techniques disponibles pour promouvoir les MCPD au sein du secteur industriel:

- Poursuivre le transfert des technologies MCPD aux industries par le biais d'activités pilotes ;
- Transférer des technologies MCPD haut de gamme au sein des industries ;
- Identifier les chaînes de valeurs et les emplois verts en fonction de l'offre et de la demande du marché local pour des services MCPD dans le secteur industriel ;

Introduire les approches des MCPD liées au secteur industriel dans les cadres politiques et institutionnels

- Etablir un mécanisme institutionnel pour la mise en œuvre des MCPD au niveau national, y compris le suivi du cadre juridique nécessaire pour garantir l'adoption de l'approche des MCPD ;
- Harmoniser et promouvoir les systèmes de certification et les écolabels pour les fournisseurs et les consommateurs du secteur industriel conformément à l'approche des MCPD ;
- Mettre en œuvre les recommandations prioritaires du Plan d'action pour les marchés publics durables concernant le secteur industriel ;
- Créer des zones industrielles supplémentaires et améliorer la gestion des zones existantes conformément au plan d'utilisation nationale des terres.

Éduquer et sensibiliser les consommateurs aux MCPD au sein du secteur industriel :

- Développer les outils pédagogiques et de sensibilisation appropriés pour promouvoir les approches des MCPD dans le secteur industriel au niveau des consommateurs ;
- Renforcer les liens entre la recherche et l'industrie dans le domaine des MCPD.

LE LIBAN EFFECTUE SA TRANSITION



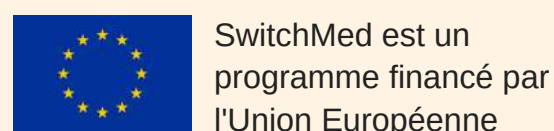
Plan d'Action National sur les Modes de Consommation et de Production Durables

Le Plan d'action national marocain sur les modes de consommation et la production durables (PAN-MCPD) est le fruit d'une collaboration entre le Ministère de l'environnement et du développement durable et avec les services consultatifs et le soutien technique du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) dans le cadre du programme SwitchMed financé par l'UE. Le plan fait partie des actions lancées par le Maroc pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 et répondre aux objectifs de développement durable (ODD). Le PAN-MCPD (ODD 12.1) se concentre principalement sur deux secteurs : agriculture et alimentation durables ainsi que éco-construction et bâtiments durables ont été développés au Maroc à travers des processus nationaux impliquant plusieurs parties prenantes. Le PAN-MCPD du Maroc a été intégré à la stratégie nationale marocaine de développement durable et sa mise en œuvre est actuellement en cours.



LE MAROC EFFECTUE SA TRANSITION

- **Vers une consommation et une production durable pour des économies circulaires et vertes**
- **De la politique à la mise en œuvre de la politique**
- **Priorités nationales: la mise en œuvre de techniques durables pour le secteur industriel, l'information et la sensibilisation des consommateurs**



Le processus d'élaboration du PAN-MCPD a démarré avec un état des lieux approfondi sur les modes de consommation et la production durables au Maroc et la publication d'un rapport détaillé. A partir des résultats de ce rapport d'évaluation, le Maroc a décidé d'élaborer trois documents distincts:

- Un cadre national pour la promotion de la consommation et de la production durable;
- Un plan d'action sectoriel décennal pour une agriculture et alimentation durable;
- Un plan d'action sectoriel décennal pour l'éco-construction et les bâtiments durables.

Ces documents nationaux ont été construits et validés à partir de stratégies et de plans nationaux déjà en place afin d'assurer la cohérence, la durabilité et la mise en œuvre des plans et ont suivi un processus de consultation approfondie impliquant un groupe important et diversifié d'acteurs marocains (gouvernement, secteur privé, société civile, médias, corps académique).

Cadre national MCPD

Le processus d'élaboration pour le Cadre National du MCPD marocain a permis de réaliser une analyse croisée des schémas des modes de production et de consommation et de définir sept orientations stratégiques fournissant un cadre de référence et des actions pour promouvoir les MCPD au Maroc.

- Anticipation des changements économiques et changements de comportement liés à la transition écologique;
- Incitations pour que les entreprises nationales s'engagent vers un processus de production durable;
- Apport d'un soutien envers le développement de chaînes vertes;
- Promotion de l'économie circulaire et pauvre en carbone;
- Mise en œuvre de systèmes d'étiquetage écologique et de certifications environnementales;

